

AMI DYNAMIC BOIS

Projet PyC'En Bois

2^{ème} REUNION DE COMITE DE PILOTAGE – 29 mars 2018

COMPTE RENDU

Comité de pilotage du projet PyC'En Bois, réuni le 29 mars 2018 à Juillan, sous la présidence de Monsieur Jacques Brune, président du PETR Cœur de Bigorre.

Présents

- AVIZOU Cédric (ONF 65)
- BARDOU Gérard (ADEME)
- BORNUIAT Patrick (PETR Cœur de Bigorre)
- BRUNE Jacques (PETR Cœur de Bigorre)
- CARMINATI Damien (Estera Innovation)
- DARAN René (Mairie de St Lary-Soulan)
- FONSECA José (Entreprise FONSECA)
- FORGUES Henri (PETR Pays des Nestes)
- FOURCADE Joseph (PETR PLVG)
- GONZÁLEZ Álvaro (PETR PLVG)
- HANS Philippe (DRAAF Occitanie)
- LAMBRECQ Didier (Fibre Excellence)
- MAILLE Sophie (Nature Midi-Pyrénées)
- MAUMUS Denis (SDE 65)
- MEUNIER Jean-Lou (ONF 65)
- PLANO Bernard (PETR Pays des Nestes)
- PUCHEU Philippe (ONF 65)
- RAVELEAU Orange (PETR PLVG)
- REGIS Samuel (DDT 65)
- ROLLET Sylvain (Parc National des Pyrénées)
- SAGNES Annie (PLVG/ Mairie de Luz -St Sauveur)
- SANGUINET Pierre (SAS Sanguinet)
- SENAFFE Irène (UGS COFOR)
- SIMOES Jessica (PETR Pays des Nestes)

Ordre du jour :

- Objectifs du projet
- Etat d'avancement
- Bilan global
- Poursuite des actions

Introduction par M. Brune

M. Brune accueille les participants à la réunion, au nom des trois Pays associés dans le projet. Il rappelle la volonté et l'effort partagés des territoires pour augmenter la surface en sylviculture, le meilleur exemple en étant l'action de mise en exploitation des plantations résineuses en pente.

Il souligne l'importance de l'initiative, qui permet d'agir pour la mise en place d'équipements de récolte et de transformation, et de soutenir financièrement la réalisation de travaux sylvicoles dans un contexte de filière qui connaît des difficultés tant pour les acteurs économiques que pour les propriétaires de la ressource.

Rappel des objectifs et état d'avancement

M. Gonzalez rappelle les objectifs du projet et présente ensuite l'état d'avancement de chaque axe d'action (voir support de présentation annexe) ; les points suivants sont soulignés :

- Les objectifs de mobilisation en terrains de pente, réalisée par l'entreprise Fonseca sous le pilotage de l'ONF, ont été largement atteints pour la période ; les engins treuillés ont permis depuis leur mise en service en avril 2017 la récolte de plus de 13 000 m³. Actuellement, il y existe une incertitude quant à la faisabilité des volumes objectif de 45 000 m³, en raison des travaux spécifiques de desserte qui seraient nécessaires, dans un contexte de financement difficile pour ce type d'équipements.
- L'investissement prévu par l'entreprise Fonseca est réalisé et en cours de financement. Le reste des investissements matériels de la part de la scierie Sanguinet et de la société Eстера n'ont encore pas été réalisés ; de même, aucune place de dépôt en forêt communale n'est réalisée.
- Le diagnostic sylvicole territorial en forêt publique est entamé mais il n'est pas achevé.
- Des actions d'animation conduites par le PLVG en collaboration avec des organismes partenaires (COFOR, ONF, CRPF, Chambre d'Agriculture) ont eu de résultats positifs (desserte, création d'une association syndicale libre, promotion du bois-énergie), mais limités en nombre de propriétaires privés intéressés pour une mobilisation « plus ».

Mobilisation en forte pente

Suite à la présentation, M. Fonseca exprime sa satisfaction après la première année de réalisation de coupes en forte pente ; les équipements mis en place sont performants, mais il explique que malgré les atouts techniques de ces machines, certains chantiers se révèlent difficiles à cause entre autres de questions d'accès, des coûts prévisibles de remise en état, ou du faible volume unitaire qui compromettent leur faisabilité.

Il attire l'attention sur le retard pris dans l'instruction des aides accordés pour l'investissement ; Gérard Bardou répond que les avenants correspondants sont faits et la procédure est en cours, ce qui prendra encore quelques semaines.

M. Meunier indique que l'ONF est en recherche permanente de chantiers pour assurer la continuité de l'action ; il rappelle les difficultés trouvées à cause des conditions météorologiques très défavorables cet hiver, ce qui a entraîné l'arrêt des chantiers en cours sur le territoire (Campan, Uzer, Bonnemazon). Le portefeuille prévisionnel présenté comprend des chantiers à réaliser jusqu'à la fin de l'été sans nécessité d'entamer de gros travaux de desserte.

La suite pour l'hiver 2018-2019 n'est pas définie ; un travail de terrain détaillé s'impose pour évaluer de façon réaliste la faisabilité de plusieurs chantiers. Dans de nombreux cas, l'accès aux parcelles nécessite de créer ou plus souvent d'améliorer (élargissement) la desserte. M. Gonzalez exprime les difficultés pour mobiliser les leviers financiers de soutien à la desserte forestière dans le cadre des aides FEADER, sous la forme d'appels à projet qui imposent une forte concurrence, pour des enveloppes très limitées au niveau régional. La question sur la pertinence d'un dispositif d'aide spécifique à la réalisation de chantiers en forte pente est posée ; M. Bardou prend note de cette demande afin de la faire remonter à la Direction nationale de l'ADEME.

Plan d'amélioration et renouvellement des peuplements forestiers

M. Hans s'intéresse à l'état d'avancement de l'action d'amélioration des peuplements, qui pour l'instant n'a donné lieu à la réalisation d'aucun dossier. M. Pucheu répond que les premières analyses sur les peuplements éligibles ont donné une surface en forêt publique à priori intéressante mais qui devra être encore affinée ; le diagnostic sylvicole en forêt publique devra être achevé avant fin juin 2018.

M. Hans souhaite avoir aussi des éléments sur les résultats de l'animation en forêt privée. M. Gonzalez répond que les résultats des premières actions pilotes auprès des propriétaires privés sont peu encourageants : le retour et l'intérêt trouvés sont réduits, et beaucoup de temps s'écoule à partir du moment dans lequel un groupe de propriétaires sont contactés, ils sont informés et sensibilisés, accèdent à la réalisation d'un diagnostic, jusqu'au jour où certains prennent la décision d'entamer un acte de gestion. Il rappelle l'exemple de groupement abouti dans les Vallées des Gaves, où l'association syndicale de gestion d'une châtaigneraie a été créée grâce à un travail partenarial mené depuis début 2016 entre PLVG, Chambre d'Agriculture et CRPF. Il indique enfin l'intention de poursuivre des actions d'animation en forêt privée sur des secteurs pré-identifiés sur la base par exemple de plans de développement de massif, ou de groupements forestiers déjà existants.

Mme. Sénaffe rappelle que le projet PyC'En Bois s'est concentré depuis le départ sur la mobilisation supplémentaire en forêt publique.

M. Hans indique que les objectifs concernant le volet d'amélioration et renouvellement ne sont pas atteints non plus sur les autres trois projets Dynamic Bois retenus en Occitanie. Il rappelle qu'effectivement le dispositif Feader du PDR vient aider les travaux de reboisement à un taux plus attractif que les aides Dynamic Bois (60% contre 40%) ; mais que les aides Dynamic Bois peuvent financer à 40% les travaux préparatoires là où l'exploitation est déficitaire. Des réflexions sont en cours pour harmoniser les dispositifs existants et si possible leur rendre plus incitatifs pour les propriétaires.

Investissements matériels dans la chaîne de récolte et de transformation

M. Carminati explique que les investissements prévus pour l'amélioration de la plateforme bois-énergie d'Esterre ne peuvent s'envisager que pour une exploitation assurée sur la durée ; les conditions actuelles ne permettent pas d'entamer ces investissements mais il espère pouvoir avoir les éléments nécessaires d'ici un an pour savoir où et comment utiliser cette enveloppe sur des équipements destinés au séchage de bois.

M. Sanguinet fait noter que le contexte de la filière bois-énergie a changé depuis la réalisation du dossier de candidature, et qu'un équipement fixe de broyage de bois tel qu'il était prévu, n'est pas utile étant donné les capacités actuelles des broyeurs mobiles et les volumes de bois concernés.

Aujourd'hui la scierie recourt à des broyeurs mobiles en prestation de service et c'est ainsi que plusieurs centaines de tonnes ont été broyées dans les sites de la scierie à destination des opérateurs bois-énergie. M. Sanguinet souligne le partenariat qui se consolide avec Pyrénées Bois Energies (fabriquant de pellets à Marignac, Haute Garonne), qui s'ajoute à d'autres opérateurs destinataires pour le bois industrie et bois énergie qui part de la scierie comme Fibre Excellence à Saint Gaudens ou Egger dans les Landes.

L'investissement dans du matériel d'exploitation forestière innovant est maintenu, notamment un tracteur à 6 roues équipé de grue et klemmbanck apte pour une utilisation diversifiée en forêt. M. Bardou annonce également le processus de validation des avenants nécessaires pour modification de la nature des dépenses initialement prévues par la scierie.

Scénario de mobilisation du bois énergie dans le département

M. Maumus expose les projets en cours promus par le Syndicat d'Énergie des Hautes Pyrénées. Depuis fin 2015 le SDE travaille dans le développement de chaufferies à bois dans des réseaux de chaleur collectifs. Le premier de ces réseaux vient d'être mis en fonctionnement fin 2017 à Castelnau-Magnoac. Les projets de Luz-St. Sauveur et St. Lary-Soulan sont lancés en maîtrise d'œuvre depuis quelques mois et l'avancement des travaux pourra permettre une mise en service en 2019, tandis que le projet de réseau de Séméac est encore en cours d'étude. L'ensemble de ces trois projets pourra consommer 2 000 T équivalentes de bois sec par an.

L'étude du réseau sur les thermes et le lycée d'Argelès-Gazost est également relancée ; ce projet pourrait consommer 1 700 T de bois par an. D'autres projets sont en cours d'étude à Lourdes, Trie-sur-Baïse, Loures-Barousse et St-Laurent-de-Neste.

Questions diverses

M. Vinuales exprime son intérêt pour faire augmenter la visibilité et la demande des produits bois, par exemple par des démarches de labellisation ou par la réalisation d'évènements de type salon thématique. M. Forgues partage également son intérêt pour ce type d'initiatives et aborde l'idée d'organiser comme l'avait déjà émis M Bernard Plano par ailleurs la création d'un salon spécialisé des acteurs du bois en 2019 sur le secteur de Lannemezan. M. Brune précise que d'autres se sont risqué à ce type de projet et qu'il est préférable de davantage communiquer sur les projets en cours que sur un salon pour la filière qui manquera de visibilité et de flux. M. Sanguinet répond que la problématique abordée par le projet n'est pas commerciale et qu'il faut rester vigilant sur l'utilisation des labels par rapport aux zones de chalandise. M Gonzalez indique que, même si les objectifs d'animation du projet se concentrent sur la mobilisation en amont, un programme de visites et d'actions de démonstration à destination des élus sera proposé prochainement afin de faire connaître le rôle que les collectivités peuvent avoir dans le développement de projets d'utilisation de bois tant comme combustible que comme matériau.

Prochaines réunions

Pour finaliser la réunion, M. González propose la date du 19/04/18 pour la réalisation d'un comité technique centré sur l'étude du portefeuille de coupes en pente.

Avec les remerciements du Président, la séance est levée.